### LETTRES DE PARIS

Correspondence particulière)

Paris, 12 novembre 1877.

Nous touchons à l'heure d'une des cresce les plus graves de notre histoire moderne. Aujourd'hui s'engage à Versais - une lutte dont les conséquences vont décider si nous devous tomber sous la dictature sanglante d'une nouvelle Convention.

Maiheur à ceux qui, dans le gouvernement et parmi les conservateurs, éprouveraient la plus légère hésitation. Je vous écrivais, il y a peu de jours: «Les che'ls' de la coalition des gauches conspirent contre le Maréchal, confre la Sénat, contre la con-tilution. contre la France, il n'y a pas à hésiter, il faut les traiter comme des conspirateurs.

Le noment est venu d'agir

La con-piration se démasque dans la République Française de ce matin. M. Gambetta reconnait que le Maréchal de Jag-Mahon est résoit à ne pas dévier de la politique du 18 mai, et qu'une seconde dissolution est arrêtée dans la pensée du chef de l'Etal. La République Française imprime la déclaration survante:

unte :

« Une seconde dissolution serait un a Une seconde dissolution serait un acte inconstitutionnel, illégal, un coupd'Etal, une violation du pacte de 1874, une violation du pacte de 1874 et al. de la constitution des senateur, qui auraient consenti à prendre part aune délibération illégale. La Chambre des députés de 1877 n'aurait pas pius le droit que ceile de 1830 de senateur des députés de 1877 n'aurait pas pius le droit que ceile de 1830 de senateur des députés de 1880 de ses obligations, de se soumentre à des décrets our à des ordonnances arbitraires. La Chambre des députés est la gardienur, elle contient le dépot sacré, de la voienté nationale il, ne lui est pas permis de ne pas le défendation de la consente de depot de la voiente résister à une acconde tentative dissolutionniale.

dre — donc les députés auraient le devoir de résister à une seconde tentative dissolutioniste. 

Crêtte déclaratron de la République 
l'impaise est tout à la fois un attentat la constitution, aux pouvoirs du maréchal et un appel à l'insurrection. Si la majerité républicaine et radicale 
cheil à neite consigne de M. Gambétta, 
cette majorité se met hors la loi et le 
gouvernement deit disposer épriquement de son droit et de la force légale. 
L'opération de la révision du règlement de la Chambre, pourrait, dit on 
prendre un caractère, des plus graves 
l'égl à propos de selle révision qu'on 
auractat à étandre les pouvoirs des 
quésteurs dans le seus d'une disposition de la force armée.

Les gauches se montrent et se d'sen 
plus épergiquement opposées à une combinais en la force armée.

Les gauches se montrent et se d'sen 
plus épergiquement opposées à une combinais en la force armée.

Les gauches se montrent et se d'sen 
plus épergiquement opposées à une combinais en la force armée.

Les gauches se montrent et se d'sen 
plus épergiquement opposées à une combinais en les senste Daru comme ayant 
les senste Daru comme ayant 
adressé les plus vifs, réproches au 
une yant adressé les plus vifs, réproches au 
une vi Audifice. Pasquier et . A M. Bocher,

On auratt dis aune notabilité répu-

On surait dis à une notabilité répu dont l'air soucieux est facile remarquer depuis quelques jours.

Vous êtes aussi triste que si vous

Vous etes aussi triste que si vous étics parmi les vaincus.

Nous le serons peut être ce soir, aurait répondu le personnage, car nous allous jouer noire va tout.
Les ceurs de la Faculté des Lettres à l'université catholique de Paris, se

rsité catholique de Paris, se iverts avec grand éclat et une a l'université catholique de Paris, se sont récouverts avec grand éclat et une grande affuence d'auditeurs. Nous ne croyons pas trop dire en animant que le nombre de seux-cit. à pour le nons, doublé. MM. Métgran, Deminiud, Ituli, Rondelet out fépris et continued, Ituli, Rondelet out fépris et continue aumoncé au petit Ammaire de la Tacutée catholique. Nous espérons que l'arabet catholique. Nous espérons que l'entre amis de l'évoince pour foit l'ire. Hains le Revue de Monde cetholique, menique our de l'entre au l'entre l'entre de l'entre de l'entre l'entre de l'entre l'es coulansances que on l'entre les coulansances que on l'entre les coulansances que on l'entre le la philippophie et l'arisit l'essorir avec une principle de l'entre l'entre le la philippophie et l'arisit l'essorir avec une l'arisit l'entre le la philippophie et l'arisit l'essorir avec une l'arisit l'entre le la philippophie et l'arisit l'essorir avec une l'entre l ue la connaissance du cœur litt que la connaissance du cœur thimati apporte a l'ascience politique, l'héapable de se suffire à elle-même. Jeuf but en fiét de l'accionneme. Jeuf but en fiét de l'institution. M. Lecoy de la Marche commence l'étude du règne de St.-Louis; ses leçons seront la plus puissante réfutation qu'on puisse opposer aux détracteurs du moyen-age; on verra combien lie saignement sur les progrès de la science contemporaine.

La réouverture du salon des œuvres a eu lieu hier, comme on avait annoncé.

lieu hier, comme on avait annoncé. ntonin Rondelet en sa qualité de

de ette union devenas aujourd'hui rilland et si sombreuse.

Igr de deur avait deima venir rater lui nême is congres du Pru qui chit ten sou sa résidence. Sa Grande lui de l'india des couvres catholiques qui fonctionne sous sa hauf direction, la touchante histoire de N.-D. de France dont la gigantesque statut domine le mont Corneille, et enfin le merveilleux récit des réformes opérées par M. Harmel dans son usine du Valdes Bois.

par M. Harmel dans son usine du Valdes Bois.

M. de Saint Girons, professeur à l'Université catholique de Lyon, a prisensuite la parole. Il a fait connaître, a l'aide de renseignements au hentiques, les phisses successives par lesquelles à passé cette grande création. M. de Si Girons y a ajouté des informations pleines d'intérêt sur une sorte de confessence ou de cercle littéraire institué à Lyon, pour des jeunes gens qui y lisent des travaux sérieux sur des sujets modernes. Il y a là assurément un bou exemple à suivre.

DE SAINT CHÉRON.

#### (Autre correspondance)

(Autre correspondance)

Paris, 12 octobre 1877:

La bataille va-t-elle ou non s'eugageraujourd'hui? Il est curiera de constater que dans les régions officielles on paratter plongé à cet égard dans la plue complète indécision. On est prêt.on est même, je crois, désireux de la discussion mais tout dépend de ce que feront les ganches. Je ne crois pas en effet à unbruit qu'on fait courir et d'après leque, le gouvernement prendrait l'initiative

ganches. Je ne crois pas en effet à unbruit qu'on fait courir et d'après lequel, le gouvernement prendrait l'initiative de l'attaque, Maintenant est-ce à l'oqcasion du dépôt de projet du budget, à propos des candidatures officielles on sur d'autres prétextes qu'on entameta la discussion prévue ? Autant de points agorés dans les cercles conservait urset sur lesquels les journaux de gauche gardent un discret silence.

Ge silence ne trahitait-il au fond que de l'embarras ? Ou serait tenté de le croire en lisant les feuilles de gauche ét en s'eutretenant avec les hommes de de parti. Il est positif que le centre gauche ou tout au moins une grande partie de ce groupe craint qu'on ne se laisse entrainer à des excès. A ce titre, on a beaucoup remarqué et commenté l'article que M. John Lemoinne a publié qu'matin dans le Journal des Debals et où, sous une forme froide et correcte, se devine une fiéritable angoisse de ca qui peut arriver si on cesse d'être modéré.

qui peut arriver si on cesse d'être modéré.

Ce qui prouve bien que c'est là un
sentiment qui se répand de plus en plus
dans les raugs de la gauche, c'est qu'après avoir laissé M. Gambetta former son
comité de salut public, les groupes es
sont regimbés et n'ont plus voniu abdiquer leur autonomie. Avant-hier, la
gauche décidait qu'elle coutinnerait à
exister comme groupe distinct et on
s'attend à ce qu'aujourd'hui le centre
gauche en fera autant. Ce qui est assex
curieux, c'est qu'on prétend que c'est
l'influence de M. Grévy qui est venue
se jeter à la travèrse des projets de M.
Gambétta. La situation officielle de M.
Grèvy ne lui permet pas de faire parite
da Comité directeur, et comme on l'a un
peu contre son gré déclaré chef-suprême des gauches; il voudrait l'être
un peu et nepas obéir au mot d'ordre
dicté par M. Gambetta. Il est vraissemblable, pour qui connaît les coulisses
parlementaires que M. Gambetta pliera
pour ne pas afficher publiquement les
divisions de la gauche.

Les journaux de gauche prétendait
mu'aujound'hui, M. Baragnon ou un autre

pour ne pas afficher publiquement les divisions de la gauche.

Les journaux de gauche prétendait qu'aujourd'hui, M. Baragnon ou un autre député conservateur demandera qu'on détache du projet de budget ce qui concerne les contributions directes, afia qu'un prompt vote permette aux conseils généraux, d'en opérer la répartition avant la fin de l'année. Ces mêmes journaux ajoutent que la majorité de la Chambre se refusera de donuer satisfactions à ce vœu Il n'y a rien la qui doive surprendre, mais où ces journaux me paraissent se tromper absolument.

Les quand ils soutiennent que la demande en question sera faite. J'ai pour ma part tout lieu de penser qu'on ne songe absolument à rien de semblable.

songe absolument à rien de sembla-ble.

Autre thème sur lequel les mêmes journanx exécutent ce matin mille varia-tions. M. Buffèt e«t allé voir le Maré-chal de Mac-Mahon, donc on a songé à un ministère Buffet. C'est de la pure fintaisje. Dans des conjonctines aussi graves que celles que nous traversons, il n'y a certes rien de surprenant à ce que le Maréchal de Mac-Mahon confère avec un de ses anciens présidents du Conseil, mais le Maréchal n'a pas offeri a M. Buffet un portefeuille que celui-ni auralt, je crois, aucune velléite d'ac-cepter.

majorité ne scient pas complètement d'accord, c'est aur l'opportunité de garder les ministres actuels. Mais sur le fonds même de la question, c'est à dire sur le maintien de la politique de résistance, ils sont restés en parfaite union, ainsi que l'événement l'établira avant

peu.

Il paraîtrait arrêté qu'à la Chambre des députés, lorsque le gouvernement trouvera l'occasion de prendre la parole, MM. de Broglie et de Fourton monteront tous les deux à la tribune, M. de Broglie se tenant dans les questions de politique gérérale, et M. le ministre de l'intérieur traitant plus particulièrement la question électorale.

A propos d'élections, que a recules

A propos d'élections, on a reçu les ésultats des scrutins de ballottage d'hier une heure trop avancée pour qu'on nuisse en dégager bien nettement le tens. Il semble, toutefois, au premier bord, qu'elies sont conformes à ce qu'on en attendait et ne modifient pas l'une, manière sensible la situation resteties des paries solts par le la conformatique de la conformatique del conformatique de la conformatique del conformatique de la conformatique de la conformatique

d'une, manière sensible la situation res-pective des partis, telle qu'elle ré-sultait du scrutin du 4 novembre. Les députés conservateurs sont divi-sés sur la question de savoir s'it convient de se retirer en masse, dans le cas ou la majorité invaliderait une élection con-servatrice, en prétextent uniquement l'usage d'affiches blavches. Les bona-partistes se sont prononcés pour l'affir-mative. Les monarchistes hésitent en-

Le bruit de la mort du pape a circulé aujourd'hui avec persistance. Des télé-grammes ont été expédiés à Rome pour demander des reuseignements. Aucune confirmation n'était encore parvenue à 5 heures.

# Roubaix-Tourcoing

Les bureaux du « Journal de Rou-BAIX » sont transféré, à partir d'aujour-d'hui, rue Neuve 17.

Une messe en l'honneur de Sainte-Elisabeth patronne de l'œuvre des églises pauvres, aura lieu mardi 20 covembre, en l'église Sainte-Elisabeth de Roubaix.

de Roubaix.

L'instruction sera donnée par M.
l'abbé Chabé principal du Collége.

Une exposition des ornements destinés aux églises pauvres aura lieu dans une salle attenante à l'église Notrebame, les dimanche 18, lundi 19 et mardi 20 novembre.

La bénédiction solennelle du chemin-de la-Croix, de l'église du Sacré-Cœur, aura lieu dimanche prochain, 18 novem-bre à l'issue des Vèpres. Cette inauguration sera faite avec beaucoup de solennité.

Après les profession de foi si sigificati-

Après les profession de foi si sigificatives des députés radicaux, nous avons se exposés de principes de leurs eveilles non moins expressifs. En voici un échantillon recueilli dans un compartiment du chemin de fer, hier, entre Roubaix et Lille.

C'est un chaudronnier de la rue Chapelle-Carette, Alexandre B... qui parle.

« Les catholiques, dit-il, sont des pas grand chose, des voleurs l.. Il faut en Finira. » Rien de plus clair et de plus net. Et ce disant, Alexandre gesticulait avec énergie pour corroborer ses affirmations.

Il est arrivé un accident grave, hier matin, au coin de la Grand'Rue et de la rue du Bassin. Une petite fille, nommée Malvina

Canvary, jouait sur le trottoir à côté d'une voiture de boulanger station-nant. Dans un mouvement brusque, la petite fille fit une chute et tomba si malheureusement qu'elle alla donner de la tête contre le marche-pied de la

de la tête contre le marche-pieu de la voiture.

Il en résulta une profonde déchirure de l'épiderme depuis la tempe jusqu'à derrière la tête. Malvina a été transportésimmédiatement chez ses parents où le docteur Philippart appelé, lui a donné les soins que réclamaient son état qui ne laisse pas de causer quelque crainte. ue crainte. Cet eufant est âgée de 9 ans.

Tout le monde se rappelle encore le concours de musique qui a eu lieu au lateau le 26 août dernier, dans lequel a société des Amis Réunts de Roubaix

la société des Amis Réunts de Roubaix a obtenu le premier prix d'excellence.
Voici le rapport du jury d'examen publié par l'Echo des Orpheons de Paris dans son numéro du 5 au 9 courant.

DIVISION D'EXCELLENCE.
Société des Amis Réunis de Roubaix (Nord), directeur M. L. Montagne, 68 exécutants. — Que dire de cette excellente société; on sent à la première attague que les artistes qui la compo-

cepter.

Enfin c'est enoure dans les mêmes journaux que je vois que M. Moreau, avadte des acents de change de Parisent elle la file d'aux délégation de financiers, d'industriels et de commerçants demander au Maréghal de metite plus promptement possible par l'adoption d'une a politique de conciliation. L'ouverture de Hucken, le Pretendant, a été enlevée supérieurement ; le début du cor très soigné ; le trait de bassons et tubas bien rendu ; l'allegro a été dit avec netteté ; il en est de même du passage de basses à l'allegro a été dit avec netteté ; il en est de même du passage de basses à l'allegro la ries quo dans l'imagination de ceux qui la sacentente p. L'auverture de Hucken, le Pretendant, a été enlevée supérieurement ; le début du cor très soigné ; le trait de bassons et tubas bien rendu ; l'allegro a été dit avec netteté ; il en est de même du passage de basses à l'allegro le responsable de la la sacentente p. L'auverture de Hucken, le Pretendant, a été enlevée supérieurement ; le début du cor très soigné ; le trait de bassons et tubas bien rendu ; l'allegro a été dit avec netteté ; il en est de même du passage de basses à l'allegro le responsable de soigne de la compoint sur leque les s'enterent per le contract de la compoint sur leque les s'enterent per la compoint sur leque les

le jeune hautbois a très bon style ; la variation pour cinq grandes clarinettes a été jouée à ravir ; elles semblaient n'en faire qu'une seule et se jouaient de nombreuses difficultés dont se passage est hérissé, le dialogue de clarinette si de hautbois, très-bien ; le barrion exé cution très nette; la petite clarinette a des sons remarquables et joue juste ; le cor joue avec ame ; variation de has son bien rendue. elle était cependant difficile; le piston à coups de langue n's rien laissé à désirer ; la petite flûte se tire bien de ses passages de velouté ; nen laisse à desirer; la petrie Hule se tire bien de ses passages de velouté; le final a été enievé avec une chafeur et un sentiment tout artistique. Le jury est henreux de pouvoir renouvair sas sincères félicitations à cette société et à son digne chef.

Pour le jury:

AMÉDÉE DUPIRE, secrétaire. A

CONCOURS DE SOLO.

1er prix, décerné à M. Leblond, flutiste et chef de musique de Solesmes
(Nord).

tiste et chef de musique de Bolesale. (Nord).
2e prix, décerné à M. Billet, clarinettesolo de la musique les Amis Réunis de
Roubaix, (Nord).
3e prix, décerné à M. Vandernotte,
clarinette, chef de la musique de Thiaui,
(Nord).
NOTA. — Ces trois artistes possèdent
un talent remarquable et se touchent

Nota. — Ces trois artistes possèdent un talent remarquable et se touchent tellement par la valeur réelle que le jury s'est trouvé dans le plus cruel embarras pour les classer; il n'a pu y arriver qu'en tenant compte des plus influes imperfections. Les solistes ont été tous les trois admirables, aussi le public a-t-il denné que part égale de bravos et d'applaudissements; le jury aurait voulu pouvoir se joindre au public, aussi adresse-t-il à MM. Leblond, Billet et Vandernotte les félicitations les plus chaleureuses. Pour le jury, Chattelyn, seerétaire.

On prépare en ce moment au minis-On prépare en ce moment au ministère de la guerre une circulaire qui sera adressée à tons les généraux commandant des corps d'armée. Cette circulaire leur rappelle les prescriptions de circulaires antérieures peur le renvoi dans leurs foyers des soldats appartenant à la deuxième portion du contingent de la classe de 1875 et qui demeurant à la disposition du ministre de la guerre. On présume que ce renvoi pourra s'opérer dans les premiers jours de la seconde quinzaine de ce mois.

Nous apprenons avec plaisir que M. l'ablé Baunard, professeur d'éloquence sacrée à l'Université cathelique de Lille, directeur diocésain de l'œuvre de l'Adoption, prêchera, vendrediprochain 16 novembre, un sermon de charité en faveur de l'œuvre des orphelins, dans l'église Saint-Jacques. La messe, pendant laquelle sera faite cette conférence de charité, se dira à 7 heurres. On y fera la quête pour les orphelins.

Par jugement en dale du 20 avril 1877, le tribunal de première instance de Lille (Nord) a sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalable ment à l'envoi en possessions des suc-cessions des personnes ci-après:

Bernardin Joseph), ancien militaire décéde à l'asile d'alienes d'Armentières, le 2 avri 1866:

1866: Demoiselle Dancoisne (Philomène), décédée au la paraire de Secin Le 29 javier 1868.

Demoiselle Dancoisne (Philomène), décédée à Lille, le 27 jain 1868.

Clochez Sunon-Césarl, homme de Secin Le 20 javier 1868.

abrite, le 27 juin 1868.

Clochez Sunon-César), homme de confiance de à Lille le 3 décembre 1865.

de Loudragin (Victoire l, veuve Henry, décédé à Roubaix, le 24 juin 1860.

Clâude (Pierre), ancien militaire, décédé à Lille, le 24 août 1860.

Ghllaines (Clémanes)

Lille, le 24 août 1859.
Gallaine (Glémence), veuve Bært, caharetiere à Lille, décédée à l'hospica d'aliénés de
Bailleul, le 17 décembre 1859.
Lhoir Joséphine-Guislaine), femmie du sieur
Deladerrière, décédée à Roubaix le 26 février
1871.

1871. Fournier Julien), doreur sur bois, décédé à Lille, le 17 mai 1873. Delvai (Jules-Vicror), employé aux écritures décédé à Templeuve, le 25 mars 1873.

Le beuit d'un vol cudesieux, commis dimanche, en plein jour, chez un doc-teur-médecin, très-cennu, s'est ré-raudu à Lille depuis hier.

On dit qu'un voleur se serait intro-duit dans la maison pendant que ses habitants étaient à la messe, et qu'il serait parvenu à s'échapper sans être vu, après le retour de ceux-ci au loris

Des bijoux et des valeurs pour une omme assez importante auraient oustraits dans le cabinet même

Etat-Civil de Tourceing. — Di-CLARATIONS OR NAISSANCES du 12 novembre. — Gabrielle Senave, rue de Paris. — Juliette Courtecuis-e, rue du Chêne-Houpline. — Ernest, Coudyser, à la Martière. — Dâcharations De Búchs du 12 novembre. — Apolline Debuchy, 64 ans 5 mois, veuve Ange Déconinck, rue du Haze. — Mariage du 12 novembre. — Jules Delberghe, 22 ans, tisserand, et Augustine Cornil, 21 ans, rattacheuse.

CARVAIS FINERRES STORES

Un obis solemmel autilversaire sera éléché au Matre-Auiel de Féglise paroisinte de Sunt-Martin, à Reubair, le merreci 14 novembre 1877, à 10 hegres, pour lecros des âmes de Dame Catherine PARENT, pous de Monsieur Henry WIBAUX, deélée à Roubaix, le fi novembre 1871, à Page le 44 ans. et de Mon-ieur Louis LECRAND, poux de feue Dame Marie WIBAUX, decedri A Roubaix, le 3 octobre 1874, à Page de 29, ns, et de Dame Marie WIBAUX, épouse de

COUR D'ASSISES DU NORD

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 12 novembre 1877.

Présidence de M' HONORE.

Ministère public M' Prerron.

You qualifié.

Dans la mainee da 28 juillet dernier, le sacrédisin de l'église Notre-Dame à Roubaix, s'aprevat que, pendant la muit prénédente, on avait scurirait dans une chapelte des ex-ooto et des ornements d'upe valeur d'environ cent france; un tronç qui avait été fracturé et deux autres portaient des traces de pesées, mais n'avaient pu être ouverts.

Le même jour, le nommé Hauvel, pendre en battinents, offrait en vente une partie des objets voles à un bitoutier de Elite. Cetui-et, souppontant feur origine fraudutouse, signata cet fadit vinia; da applice l'and par un sondrain dopt intime du applice.

Hauvel prétendié d'abond que le vol avait été commis par un sondrain dopt intime du applice.

Le sur le métendié d'abond que le vol avait été commis par un sondrain dopt intime du applice le son, mais il duit bientôn-renouer à ce système, dont l'instruction avait acmounte, la faussete et il avona qu'il diatt le seul coupable.

D'après sa déclaration, il a penetre dans l'eglise the 27 infliet, s'est blotti dans en confessionnal en strepare pen dans la natur des objust s'estrouvée en éta pessession, est partie le leadamain, après avoit force un tronc et valuement esseyé d'en entrie deux autres.

Majeré son jeure agre, il a cédia che

ayoir force in from et winement esseys d'en entrip deux aufres. De la déja eté condamné une fois en Relgique pous vagaloudage.

Hauwel, reconnu coupable avec des circonstances atlemantes, est condamné à d'a vins de pri-on.

présidence de M. Honeré Conseiller Assesseure MM Parmentieret Hardiner de M. Honeré Conseiller Assesseure MM Parmentieret Hardiner.

Assesseure MM Parmentieret Hardiner.

Assesseure MM Parmentieret Hardiner.

Inter alfairen – Vol qualifié.

Philomène Jeans Thèrèse Bet in Jeure natère, habitait la ivilia de Esle Hile était depuis haugertain tempes impierés comms femme de ménage da les accours terape de la comme femme de ménage da les accours terape de la comme fita de sa cituation dans la maison pent dérober une quantité d'objets i ses matres. Arrêtée, l'accusée n'a pas tardée de la passé à des aveux complets us autécédents sont de plorables. Néanmoins, le jury mitige son verdiet de culpabité par l'admission des girconstances atténuantes, Thérèse Bertin est condamée à 2 ans de prison.

Ministère public, M. Pierron, ayogat seneral.

Déénseur, Me Honeré.

Défenseur, M° Honoré,

— Une fande de faux monnaveurs. — On fient d'arrêter à Saint-Aubert, canton de Caraires (pies Cambrai) une veritable bande de aux monnayeurs en train d'émettre les produits le leur fabrication, qui consistait en pièces le 2 trancs à l'effigie de Napoléon III. (1870). Ils habitent Quiévy.

Leur arrestation a été opérée le 7, dans d'assez singuières circonstances:

Deux des faux monnayeurs, E. Carin, agé les 3 ans, tisseur, et J. Desmarets, agé de 25 ans, charpentier, étaient venus ce jour-la de Dirévy monis chacunt de quinze pièces de 1r. fausses. Ils s'étaient arrêtés cans plusieurs cabarets de Villers-en-Cauchies et de Saint-Aubert.

Drievy, munis chaoun de quinze pièces de l'. Lausses. Ils s'étaient arrêtés dans plusieurs cabarets de Villers-en-Cauchies et de Sant-Aubert.

Les affaires marchaient assez bien, puisqu'ils avaient déjà émis dix pièces contre lesqu'ils avaient déjà émis dix pièces contre lesqu'ils avaient déjà émis dix pièces contre lesqu'ils avaient dels cabaret Desmons, à Saint-Aubert, quand na dutre cabaretier du voisinage, s'apercevant ni dit le cabaretier du voisinage, s'apercevant ni'il avait reçu une pièce fausse, ariva tout fflaré, et, s'adressant aux deux individus qu'il reconnut parfaitement : y Vous m'avez donné me mauvaise pièce, il faut la r prendre. >

Le garde-champètre était là par hasard, es deux filous voulurent fuir. Le garde, coupconnant qu'il pouvait y avoir quelque hose de grave là dessous. Interner les portes bour conduire Carin et Desmarets à Carnières.

The syndamus les visitàrent et treuw'res.

The syndamus les visitàrent et treuw'rent sur eux viugt lausses pieces de 2 fr. ef 184fs, de mennatie provenant de celles qu'ils avaient échangées.

Ils ons fait des ayens complets, et ajouté qu'ils avaient pour complies un nommé Jacquemin, cabaretier à Quiévy, beau-frère de Carin. C'était vrait, car une visite opérée che carin. C'était vrait, car une visite opérée che carin. C'était vrait, car une visite opérée de carin. C'était vrait, car une visite opérée de carin. C'était vrait car une visite opérée de carin. C'etait vrait de la maison centrale de Loos en juillet, après avoir purgé une condamnation pour vol; Desmarost est sorti le 29 octobre.

ui consenue a unice producta ses moules. Le soir même, à neuf heures, Desmarcst se cancs. Ces pièces étaient à peine refroidies que arin et Desmarest les mettaient en circula-

tion.
Les tro's associés ont été mis à la dispesi-tion du parquet de Cambrai, ainsi que la fem-me Jacquemin.

## Belgique

— On cerit de Bruges qu'un accident de chasse est arrivé, avant-hier entre Rudder-voorde et Wyeghene.

M. Goethals, de Courtral, aurait reçu dans e flanc gauche la charge sortie du fusit d'un de ses compagaons de chasse.

L'état de la victime est grave.

— Les crimes dans le Hainaut.

— Le 4 de se mois vers la soirée, écrit-on de Corroy-le-château, une tentative de meurire a été

de notre commina per una inspecianter (10 m die Agrad-Mag. Grand-Mag. lequel de Arbuvalt à l'effet dent un des Adden de M. le marquis de Transguises.

Les blessures regnes par je garde ne par sent pas avoir un caractère infa grave. De coups de feu l'enterpending de set.

cours an feu l'est-casemant attent.

On assure que l'auteur présumé de ce attentat est écrous à la prison de Namur

— Catastrophe de la rue de la Paille. —

Il y a quelques jouss, un épouyanable accident s'est fleu à Bruxelles.

Void quelques dotails sur ce terrible accident de la companyant de

bait sur l'étoffe que M. Bertrand nettorett Reup obvier à cet inconvenient, ce des le ferma la lenêtre. Immédiatement Gibbau lui fit l'observe que della était dangereux, mais M. Bertrand

## VARIÉTÉS

artic de F

Dans un de ces vieux châteaux histo on retrouve encore en France, perch

u'à la mort, son bonhour si vite envoie.

Il decemble proper de la companya de la